

JUIN 2023

# Etude sur les publics en grande précarité dans le secteur Gabriel Péri

## L'intervention sociale au défi des précarités mouvantes

Document de synthèse – [Document revu le 09 juin 2023](#)

pluricitē  
GROUPE



Etude coordonnée par

Louis Bourgois, sociologue et consultant, Thibaut Desjonqueres, directeur,  
Lorène Eigne, chargée d'étude, et David Vassaux, chargé d'étude, Pluricité.

Une partie de la collecte de donnée a été réalisée par l'équipe de l'Agence Lyon Tranquillité Médiation (ALTM)

L'étude a été commanditée par la Ville de Lyon (Mission Quartiers Anciens) mais les propos et analyses ne sont de la responsabilité que des seuls auteurs.

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
<b>1 OBJECTIFS</b> .....	<b>4</b>
<b>2 METHODOLOGIE DE L'ETUDE</b> .....	<b>6</b>
2.1 Etapes clefs et outils mobilisés .....	6
» Veille active et analyse documentaire .....	6
» Entretiens semi-directifs .....	6
» Enquête auprès des usagers de la place .....	7
Précautions nécessaires dans la lecture des données .....	8
<b>3 DIAGNOSTIC : LE SECTEUR PERI AU DEFI DES PRECARITES MOUVANTES</b> .....	<b>9</b>
3.1 L'identification de cinq « publics » par les intervenants.....	9
3.2 Les enjeux communs liés aux précarités et phénomènes d'emprise .....	11
3.3 En synthèse : Le secteur Péri au défi des précarités mouvantes .....	14
<b>4 QUELLES REPONSES APORTEES A CES PRECARITES ?</b> .....	<b>15</b>
4.1 Les réponses associatives et institutionnelles : les enjeux de coordination.....	15
» Une offre peu connue des usagers, et un accompagnement limité du point de vue des usagers .....	15
» Un relatif cloisonnement entre les interventions « sur » et « hors » secteur .....	15
» Aller vers qui, et « pour les amener vers quoi » ? .....	17
» La difficile articulation avec la dimension sécuritaire : le cas de la présence policière sur la place .....	17
4.2 Au-delà des interventions institutionnelles et associatives : penser le secteur Péri comme un dispositif informel d'hospitalité .....	17
<b>5 REPONDRE AUX PRECARITES MOUVANTES : LES SOUHAITABLES ET LES MANQUES IDENTIFIES</b> .....	<b>18</b>
5.1 Objectif général du Volet social du plan d'action Péri .....	18
5.2 Vision synthétique .....	19
5.3 Les recommandations stratégiques et opérationnelles complémentaires .....	19
<b>6 ANNEXES</b> .....	<b>21</b>
6.1 Annexe 1 : liste des structures et institutions rencontrées .....	21
6.2 Annexe 2 : bibliographie indicative.....	22
» Enquêtes et études .....	22
» Rapports d'activités .....	22
» Plan d'action Etat / collectivités.....	22



# INTRODUCTION

---

Le secteur Gabriel Péri, territoire central et emblématique de la Ville de Lyon, a fait l'objet de nombreuses enquêtes, études et rapports, portant sur la sécurité, l'urbanisme, la délinquance, ou la situation spécifique de certains publics<sup>1</sup>. **Si la dimension sociale liée à la précarité des usagers de la place est souvent évoquée dans ces travaux, elle n'avait jamais fait l'objet d'une étude en soi**, permettant d'envisager de manière globale les enjeux liés aux situations sociales des personnes.

Dans le cadre de son Plan d'action pour la transformation du secteur Gabriel Péri initié en 2021, la Ville de Lyon a estimé nécessaire **d'approfondir les connaissances sur ces enjeux, comme aide à l'action** pour l'ensemble des parties prenantes impliquées dans les réponses aux problématiques sociales de ce secteur. La réponse aux difficultés rencontrées sur Gabriel Péri ne peut en effet être envisagée que de manière globale et intégrée, aucune réponse spécifique et isolée ne pouvant en soi répondre aux enjeux.

Le cabinet Pluricité a ainsi été mandaté pour réaliser une enquête approfondie sur la **situation des personnes non-habitanes du quartier mais « utilisant » la place comme un lieu de ressource, de répit, de sociabilité ou d'activités informelles**. Cette enquête a consisté d'une part en un ensemble d'entretiens avec les acteurs publics et associatifs intervenant auprès des publics concernés<sup>2</sup>. D'autre part par une étude menée par l'ALTM directement auprès de 167 personnes fréquentant le secteur, les données ayant fait l'objet d'une analyse croisée entre Pluricité et l'ALTM. Le présent rapport compile les données issues des deux démarches.

Cette étude pose un constat central : **le secteur Péri est marqué par un phénomène de « précarités mouvantes » qui met au défi l'intervention sociale classique et incite à développer de nouvelles modalités de réponse à la fois territorialisées sur le secteur, mais également à l'échelle de la Métropole de Lyon.**

Il s'agit notamment de trouver de nouvelles articulations entre deux modalités de « l'aller-vers » : d'une part sur les lieux de vie des personnes (squats, bidonvilles, hébergement, rue, etc. sur l'ensemble de la Métropole) et d'autre part sur leurs lieux d'activité, en l'occurrence le secteur Péri.

Il s'agit également de **renverser l'approche du secteur comme problème**, pour identifier dans quelle mesure l'écosystème informel sur le territoire peut être pensé dans le futur comme une composante des politiques locales d'hospitalité.

Le présent document est une **synthèse du rapport final d'évaluation transmis aux services de la Ville**. Il a vocation à être diffusé de manière large, aux acteurs concernés directement ou indirectement par la question sociale sur le secteur Péri.

- › Les première et deuxième parties de cette synthèse reviennent sur les objectifs et la méthodologie de l'enquête, le panel d'acteurs rencontrés, et le corpus de personnes interrogées par l'ALTM.
- › La troisième partie présente les principaux constats sur la situation des personnes concernées, sur les interventions menées, et propose la notion de « précarités mouvantes » pour caractériser les défis qui se posent aux intervenants sociaux et aux pouvoirs publics.
- › La troisième partie offre une synthèse des observations concernant les actions menées pour répondre aux problématiques observées.
- › Enfin, la quatrième partie présente les principales préconisations liées à la lutte contre les précarités observées.

---

<sup>1</sup> Voir la bibliographie en annexe

<sup>2</sup> Voir la liste des structures interrogées en annexe

# 1 Objectifs

---

Le secteur Gabriel Péri est un territoire emblématique jouant une fonction d'accueil et d'intégration sur l'agglomération lyonnaise. Ce quartier, partagé entre le 3<sup>ème</sup> et le 7<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon, est en mutation depuis plusieurs années, avec l'installation d'une catégorie sociale plus aisée financièrement, créant des tensions et une cohabitation difficile avec les habitants « historiques » occupant un parc public de logement sociaux et un parc de copropriétés privées, en partie dégradées.

Ce territoire est marqué par des situations de fortes précarités de certains habitants, phénomène amplifié par des usages liés à la fonction d'accueil du territoire. Face à cette situation, le territoire bénéficie d'une richesse associative conséquente mais qui fait face à un ensemble de contraintes, notamment en termes de ressources.

Les problématiques du secteur Péri se trouvent à la conjonction de quatre dimensions : la **dimension spatiale** qui concerne l'aménagement, l'urbanisme, la prévention situationnelle. La **dimension ressources**, en tant que lieu de relais d'informations, de passage et de transition mais aussi de « survie » économique. Une **dimension sécuritaire**, liée aux activités illégales, à la délinquance et aux violences urbaines qui ont court et enfin, une **dimension sociale**, au cœur de notre étude, traitant de la précarité, du mal logement, de la santé, des emprises, etc.

La présente étude s'attache à la dimension sociale : son objectif est de contribuer à une meilleure compréhension des publics, des situations de précarités, des besoins, pour mieux agir collectivement. Il s'agit d'intégrer de manière plus consistante les problématiques sociales à l'analyse du secteur Péri et au plan d'action dédié à ce territoire.

## Encadré : Le plan d'action Péri

Pour répondre aux problématiques connues du secteur Péri, notamment en matière de sécurité et de tranquillité publique, la Ville de Lyon, en lien avec les mairies du 3<sup>ème</sup> et du 7<sup>ème</sup> arrondissement, a tenu une concertation « Mieux vivre ensemble Place du Pont » de janvier à mai 2021. Neufs ateliers participatifs ont permis à des riverains, des élus et des services experts/opérationnels d'échanger sur les solutions à mettre en œuvre.

Les principales problématiques identifiées sur le secteur, en dehors de la sécurité et de la tranquillité, concernent les addictions (médicaments, alcool, drogues), la dégradation de l'environnement urbain et de la propreté, le déclin du dynamisme commercial, le logement indigne et l'habitat dégradé, ainsi que la densité d'usages liée à la configuration urbaine de la place. Enfin, « la présence importante de populations diverses mais très précaires, souvent en situation irrégulière et/ou sans droits sociaux, pour certaines désœuvrés et/ou en recherche de moyens de subsistance » apparaît comme une problématique majeure.

A l'issue de ces ateliers, lors d'une réunion publique de restitution le 30 juin 2021, le Maire de Lyon a présenté le contenu du plan d'action et des grandes opérations prévues par la Ville et la Métropole sur la place du Pont et ses abords, ainsi que les modalités de poursuite du dialogue noué avec les habitants sur ce projet.

La vision portée par l'exécutif pour l'avenir du secteur Péri se traduit notamment par la volonté de faire de la place « un espace équilibré et réapproprié par ses habitants, une place à vivre, un espace pacifié et sécurisé, pour un quartier attrayant et bien relié au centre-ville ». Le plan d'action a par ailleurs vocation à faire du secteur Péri « un quartier central, accueillant, inclusif, cosmopolite, solidaire, engagé et dynamique ». Il se décline en 14 actions réparties selon les orientations stratégiques ci-dessous, et prend appui sur la création d'un projet structurant de transformation du secteur avec le recrutement d'une Directrice de Projet dédiée :

- Améliorer le cadre de vie ;

- Réduire les nuisances et réguler les usages ;
- Revaloriser l'image du quartier ;
- Favoriser plus de mixité
- Favoriser la solidarité
- Permettre la participation à la vie de la Cité

Une enveloppe financière annuelle de 150 000€ a été inscrite au Budget de la Ville de Lyon pour soutenir des actions ciblées dans le cadre du Projet de Transformation du Secteur Gabriel Péri. Cette enveloppe intervient en complément des dispositifs financiers existants et permet la mise en place d'une organisation souple et réactive dans le soutien aux actions, via des subventions aux porteurs de projets.

**Parmi les 14 actions que présente le Plan d'action du Projet de Transformation du secteur Péri, les actions suivantes concernent les différentes formes de précarités présentes :**

- **Action 5. Proposer des services pour améliorer la qualité de vie**
  - › Création d'une maison des services publics, aux abords immédiats de la place, tournée vers la jeunesse, avec une priorité autour des questions de santé, d'accès aux droits et d'insertion.
- **Actions 10. Un quartier plus sûr**
  - › Mobilisation de travailleurs sociaux dotés d'une expertise liée aux parcours migratoires.
- **Action 11. Lutter contre les addictions, prendre soin des occupants comme des habitants**
  - › Mise en place d'actions de prévention
  - › Renforcement des liens avec les structures accompagnant les consommateurs de drogues
  - › Formation des professionnels intervenants auprès des usagers de drogues.
- **Action 12. Aider les jeunes dans la précarité à se construire un avenir**
  - › Mobilisation des associations autour d'un projet global de territoire. Insertion, loisirs, cultures, engagement citoyen en particulier pour des publics cibles : les jeunes étrangers en errance, les Roms.
  - › Sortir les jeunes migrants de l'emprise de certains réseaux. Avec le CCAS de la Ville de Lyon, mise en place d'un groupe de coordination sociale renforcée pour les jeunes étrangers en errance (Ville, Métropole de Lyon, PJJ, associations).
  - › Avec la Mission locale et la MMIE, mobiliser les acteurs du quartier sur la question de l'emploi des jeunes, notamment à l'occasion de chantiers de construction ou de BTP qui seront lancés dans les deux arrondissements.
- **Action 13. Créer des liens, entre voisins, avec les associations, avec les plus démunis, entre bailleurs et locataires**
  - › Mise en place d'une instance territoriale officielle et co-mandatée (Ville / Etat / Métropole) pour améliorer la connaissance des publics de la place, les besoins d'accompagnement, et coordonner les réponses institutionnelles et associatives en vue d'un accompagnement social renforcé.
  - › Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt autour des savoirs faire et compétences des acteurs locaux (accès aux droits, maîtrise du français, lien social, insertion sociale et professionnelle, santé...).

## 2 Méthodologie de l'étude

---

### 2.1 Etapes clefs et outils mobilisés

La présente étude a été mise en œuvre en plusieurs phases clefs.

- › Un temps de cadrage initial en avril 2022 avec la Mission Quartiers Anciens (MQA) et la Directrice du Projet Transformation du Secteur Péri de la Ville de Lyon, autour des problématiques spécifiques liées à la précarité des personnes primo-arrivantes,
- › Des premiers entretiens exploratoires auprès de structures associatives,
- › À la suite de cette phase de cadrage, la stabilisation de l'objet de l'étude, élargi à l'ensemble des situations de grande précarité vécues par les personnes présentes de manière régulière dans l'espace public,
- › Une deuxième vague d'entretiens auprès des acteurs associatifs et acteurs publics concernés,
- › Une enquête complémentaire menée par les médiateurs de l'Agence Lyon Tranquillité Médiation (ALTM), en partenariat avec la Ville de Lyon,
- › Un rapport intermédiaire présenté aux commanditaires,
- › Un ensemble d'entretiens et rencontres complémentaires pour échanges autour des résultats intermédiaires et des recommandations clés.

#### » Veille active et analyse documentaire

Un travail de recension et d'analyse a été mené afin de prendre en compte les nombreux travaux portant de manière directe ou indirecte sur le secteur et ses problématiques. Il s'agit d'une part de recherches scientifiques, études et recherches-action menées ces dernières années, la plupart du temps autour de problématiques et « publics » spécifiques. Il s'agit d'autre part des rapports d'activités des associations et autres structures intervenants sur le secteur, ainsi que des plans d'actions de l'Etat, de la Métropole et de la Ville de Lyon. La majorité des documents consultés pour ce travail sont présentés dans la bibliographie en annexe de la présente synthèse.

#### » Entretiens semi-directifs

##### Deux vagues d'entretiens

Plus de 35 entretiens ont été menés auprès d'un large réseau d'acteurs, intervenants sur différentes problématiques et sous des modalités variées.

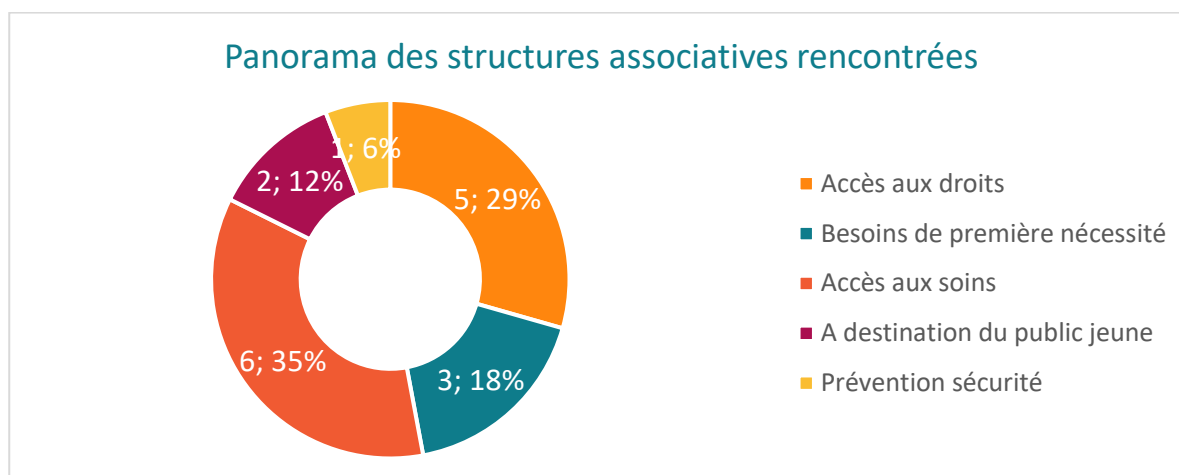
Dans une première vague menée auprès des intervenants associatifs, les entretiens étaient structurés autour de trois axes : les modes d'interventions ; les constats de l'état des besoins et des réponses apportées ; les nouvelles actions à déployer pour répondre aux besoins.

Une seconde vague d'entretiens, menés auprès d'acteurs institutionnels (Ville, Métropole, Etat) a permis de consolider les premières analyses en mettant en débat les résultats intermédiaires, au regard des stratégies et positionnement des divers acteurs.



## Panorama des structures rencontrées

Dans le cadre de cette étude, ce sont principalement les structures financées dans le cadre de la politique de la ville ou du Projet de Transformation du Secteur Péri, œuvrant sur le territoire, qui ont permis de nourrir les analyses qui vont suivre.



Le secteur Péri concentre un grand nombre d'acteurs associatifs malgré la taille réduite du périmètre d'action. Cette multiplicité des acteurs demande une attention particulière afin d'assurer une couverture/quadrillage complète des besoins, au risque de surinvestir certaines précarités et d'en délaissier d'autres.

Parmi ces structures, nous avons échangé avec la majorité des secteurs d'intervention sur la place afin d'avoir une vision globale des enjeux sociaux qui concernent les habitants et les usagers.

Parmi les acteurs rencontrés, certains interviennent directement sur la place ou les alentours (maraudes, Olivier des sages, etc.) et d'autres interviennent en dehors du secteur Péri mais auprès de publics qui le fréquentent régulièrement (Médecins du Monde, cellules squats et bidonvilles de la Métropole, maraudes mixtes, bains douches, etc.). Ce relatif cloisonnement entre interventions sur les lieux de vie et interventions sur les lieux d'activité (le secteur Péri en l'occurrence) est abordé plus bas, comme l'une des problématiques en matière de cohérence des interventions.

Il est important de noter que la démarche n'a pu couvrir l'ensemble des acteurs présents, et notamment les principales associations du secteur de l'hébergement / du logement, les bailleurs sociaux, les associations de solidarités du quartier. Il sera essentiel d'associer ces acteurs dans les prochaines étapes de restitution et de réflexions stratégiques autour de l'étude.

### » **Enquête auprès des usagers de la place**

#### Méthodologie.

Afin de compléter l'étude auprès des acteurs par une collecte de données directement auprès des personnes concernées, un questionnaire a été diffusé par le biais des médiateurs de l'ALTM, acteurs bien identifiés et connus du public usager, avec une proximité suffisante pour obtenir les réponses nécessaires à l'enquête.

Au total 167 personnes ont été interrogées sur le secteur Péri entre le 15 décembre 2022 et le 17 février 2023. Les médiateurs de l'ALTM ont assuré la collecte sur le secteur Péri, prioritairement la Place Gabriel Péri (73 personnes sur 167), puis la rue de Marseille (31), la Place Mazagran (27), la Place Raspail (24), et le square Saint Michel (12).

Le questionnaire co-élaboré par Pluricité et la MQA, est construit autour de plusieurs axes, reprenant les principaux enjeux de l'étude :

- › Le profil des répondants : sexe, âge, nationalité
- › La situation face au logement : type de résidence, lieu de résidence

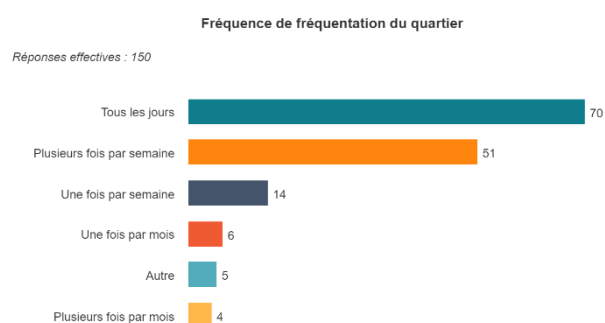
- › La situation administrative : Majeur/mineur, demandeur d'asile, débouté, etc.
- › La maîtrise de la langue : langue(s) parlée(s) au quotidien, notions de français
- › Les besoins identifiés : accès aux droits, accès aux soins, hébergement/logement, insertion professionnelle
- › Le suivi et l'accompagnement : MDMS/CCAS, associations, connaissances des dispositifs existants
- › Le rapport au quartier : fréquence et raisons de la fréquentation
- › Les prestations sociales : Bénéficiaires ou non, types d'aides concernées
- › La situation face à l'emploi : en activité ou non, type de contrat, allocation chômage

### Profil des répondants à l'enquête

Sur les 167 personnes interrogées par l'ALTM, la grande majorité des répondants sont des hommes, majeurs et adultes (entre 18 et 59 ans). Les femmes composent 21% de l'échantillon. La moyenne d'âge est de 34 ans, 7 personnes étant mineurs, et 13 ayant plus de 60 ans.

Sur les 166 personnes ayant répondu à cette question, la grande majorité (66%) est en situation de migration, et n'est pas originaire de l'union européenne et est donc susceptible de rencontrer des difficultés dans l'accès aux droits, du fait de la multiplicité des démarches administratives de régularisation. On peut également supposer des difficultés dans la maîtrise et l'apprentissage de la langue (voir les données à ce sujet).

Enfin, notons que sur les 150 personnes ayant répondu à cette question, près de la moitié (70) déclarait fréquenter la place tous les jours, et 34% plusieurs fois par semaine. Les raisons principales de fréquentation avancées sont les relations amicales (« Voir des amis »), acheter/vendre des cigarettes et les distributions alimentaires du quartier.



Ces divers éléments confirment que le secteur Péri n'est pas un espace de sédentarisation de la grande précarité, mais un lieu qui se vit en journée et en première partie de soirée mais qui concentre peu de lieux de couche dans le périmètre.

#### **Précautions nécessaires dans la lecture des données.**

Les données collectées par l'ALTM ne sont pas exhaustives, et ne sauraient être prises comme une représentation globale de la situation des usagers du secteur Gabriel Péri. La période d'administration du questionnaire, les refus ou l'évitement de certaines personnes sont notamment des biais à prendre en compte.



## 3 Diagnostic : le secteur péri au défi des précarités mouvantes

---

Des entretiens menés et documents consultés ressortent cinq « catégories de publics », faisant le plus souvent l'objet d'un ciblage spécifique par les associations ou intervenants. D'abord présentés « tels quels » dans une première partie, nous proposons ensuite de dépasser cette approche par publics en mettant en lumière les problématiques communes vécues par l'ensemble des personnes concernées.

### 3.1 L'identification de cinq « publics » par les intervenants

Ces catégories ne sont bien sûr pas étanches, mais permettent d'identifier des situations variées telles que définies par les professionnels et les associations. Il est à préciser que ces catégories ne sont pas à prendre comme des réalités sociologiques mais comme une typologie opérationnelle établie par les acteurs et intervenants du secteur.

1. **Les « Chibanis », terme traditionnellement employé pour désigner des travailleurs nord-africains** venus en France dans les années 1950 et 1960, caractérise une population migrante vieillissante présente dans la métropole lyonnaise. Beaucoup d'entre eux ont vécu dans des bidonvilles avant d'accéder au logement via des cités de transit ou logement sociaux<sup>3</sup>. Une partie de cette population a connu un fort isolement et un éloignement familial. Aujourd'hui vieillissante, une partie de cette population fait face à des problématiques de forte précarité, de logement insalubre, de difficultés d'accès aux droits, et de fragilité de santé. Certaines d'entre elles vivent en hébergement dans le quartier Péri, d'autres dans des résidences sociales ou autres logements ou hébergements dans l'ensemble de la métropole. Le secteur Gabriel Péri est un lieu historique de sociabilité et de ressource pour de nombreux Chibanis, qui occupent principalement le côté 3<sup>ème</sup> arrondissement de la place Gabriel Péri. Certaines structures comme l'Olivier des Sages jouent également un rôle ressource central.
2. **Les migrants précaires originaires d'Europe de l'Est, souvent désignés comme « roms roumains »** sont présents sur la métropole lyonnaise depuis les années 1990, comme ceci est le cas pour de nombreuses métropoles françaises. Les problématiques spécifiques de ce public, ainsi que les réponses publiques apportées sur la métropole lyonnaise, ont fait l'objet de plusieurs travaux de recherche et d'étude<sup>4</sup>. Comparé aux années 2010 / 2015, le nombre de ces personnes vivant en squats et bidonvilles dans la métropole a baissé de plus de moitié, atteignant environ 600 personnes aujourd'hui. Les causes de cette baisse sont liées à l'accès possible au marché du travail depuis 2014, et à un ensemble de projets et programmes mis en œuvre (projet Andatu, projet I2E, plan Logement d'abord...). Cependant, les familles vivant encore en situation de sans-abrisme cumulent un ensemble de difficultés sanitaires, sociales, économiques, qui obligent à des interventions plus poussées et spécialisées. Par ailleurs, de nombreuses familles relogées ou hébergées vivent encore sous le seuil de pauvreté, menant à faire perdurer des stratégies de débrouille économique et de survie.

---

<sup>3</sup> Emilie Elongbil-Ewane, « Loger les Algérien-ne-s à Lyon et les Turc-que-s à Berlin - Ouest. De l'accueil des populations migrantes à la gestion des territoires urbains Années 1950-1970 » (Thèse pour le doctorat d'histoire, sous la direction de S. Scheitzer, Lyon 2, 2014); Geneviève Massard-Guilbaud, *Des Algériens à Lyon: de la Grande guerre au Front populaire* (Paris, France: CIEMI : Éd. l'Harmattan, 1995); Frédéric Blanc et Olivier Chavanon *Baraques, villages nègres et bidonvilles*, 2018.; Azouz Begag, *Le gone du Chaâba: roman*, Points 1320 (Paris: Éd. du Seuil, 2005).<sup>1</sup>

<sup>4</sup> Voir notamment les travaux suivants :

- Louis Bourgois, « Résorber à bas-bruit. Ethnographie de l'action publique lyonnaise de résorption des squats et bidonvilles de migrants roumains précaires » (Thèse de doctorat en Sciences politiques, Grenoble, Université Grenoble Alpes, 2021);
- Sébastien Dion, « Un monde européen, entre changements et mobilités : une étude ethnographique menée auprès de familles roms roumaines en contexte migratoire, entre la région historique de Crisana (Roumanie) et l'agglomération lyonnaise (France) » (UCL - Université Catholique de Louvain, 2015),
- Thomas Ott, « Les ingouvernables : la faillite du gouvernement des roms en bidonvilles : Lyon, 2005-2012 » (Thèse en anthropologie, Université Lyon 2, 2015);
- Benjamin Vanderlick, « Une mondialisation par le ban - Étude auprès des Roms en bidonvilles sur l'agglomération Lyonnaise depuis 2001 », *Recueil Alexandries*, 2004, 103;

Le secteur Gabriel Péri demeure donc un lieu de ressource, d'activité informelle et de sociabilité pour de nombreuses familles. La présence de ces familles a pu générer des situations conflictuelles avec d'autres populations présentes.

3. **Les personnes exilées demandeuses d'asile ou déboutées du droit d'asile** sont originaires d'un large ensemble de pays, principalement d'Afrique subsaharienne. Les principales nationalités représentées sont la Guinée, le Niger et le Congo. Ces personnes fréquentent particulièrement les structures d'hébergement (hôtels, lieux d'hébergement d'urgence, les accueils de jour) ainsi que les associations d'accès aux droits, expertes de la question des étrangers et/ou d'accès aux soins. Beaucoup d'entre elles vivent dans des squats ou habitats précaires dans la métropole.

Les personnes exilées sont principalement concernées par des demandes d'accès aux droits mais souvent dans une position de non-recours s'expliquant par la barrière de la langue et la fracture numérique, difficilement franchissable pour ce public.

La problématique de la santé mentale est aussi très présente chez ce public ayant souvent subi des parcours migratoires difficiles. Un quart des jeunes migrants mineurs seraient consommateurs de médicaments avec une tendance jusqu'à lors inconnue mais en forte hausse ces derniers mois/années : les mésusages de médicaments.

La place Gabriel Péri est encore ici, un lieu ressource en termes d'information pour les primo-arrivants avec une sectorisation communautaire assez importante autour de la Place. Malgré tout, elle reste un lieu transitoire, de survie économique, quand la place Mazargan, elle, est un lieu de répit et de consommation, parfois un lieu de couche mais également un lieu d'échange et de solidarité, majoritairement fréquenté par un public d'origine d'Afrique subsaharienne.

4. **Les jeunes en errance et mineurs non-accompagnés (MNA)** sont un public présent sur la Métropole de Lyon depuis les années 2010, mais particulièrement nombreux et « visibles » depuis les années 2015. Les origines géographiques sont très diverses, notamment en provenance de nombreux pays d'Afrique subsaharienne.

Cependant ces dernières années, les acteurs notent une présence de plus en plus forte jeunes originaires d'Afrique du Nord, dont une minorité de mineurs, majoritairement de jeunes algériens, et dans une moindre mesure de jeunes tunisiens (originaires de Sidi Bouzid). Plusieurs travaux récents (dont une étude de l'Association Trajectoires et une étude de l'association Le Mas) décrivent de manière relativement précise les contours du phénomène, qu'il s'agisse des parcours migratoires, des modes de solidarités communautaires (qui varient selon les régions d'origine), les stratégies de survie économiques en France. En temps de forte influence, entre 70 et 120 jeunes de ce profil fréquentent la Place Péri et ses alentours. La majorité d'entre eux sont de jeunes majeurs, les mineurs présents ayant majoritairement entre 16 et 18 ans. L'association Trajectoires distingue cinq types de profils :

- › Les « primo-arrivants » : peu expérimentés, à risque d'emprise, et en recherche de protection non institutionnelle,
- › Les « jeunes de passage », passés par d'autres métropoles françaises ou européennes, et qui ont souvent expérimentés des dispositifs en France (ASE, PJJ). Forte consommation de produits stupéfiants et activités multiples,
- › Les « installés » s'appuient sur des relais communautaires très implantés à Lyon, et sont peu visibles dans l'espace public,
- › Les « pionniers », en errance à Lyon ou en France depuis plusieurs années,
- › Les « migrants économiques », plus à l'écart des conduites délinquantes.

Les problématiques rencontrées par les jeunes majeurs en errance et les MNA sont nombreuses et multifactorielles. La période d'établissement de la minorité, marquée par de nombreuses incertitudes et des délais importants, fragilise les premiers mois voire années de présence sur le territoire. Pour certains groupes, la présence de réseaux d'exploitation structurés mène à des phénomènes d'emprise rapides et poussant à la commission de délits<sup>5</sup>. Dans les dernières années, le développement de pratiques de mésusage de

---

<sup>5</sup> Début 2020 selon la Direction de la Santé Publique du Rhône, les MNA représentent 30 à 40% de l'ensemble des mineurs interpellés. Parmi eux, 50% se déclarent Algériens. Au premier trimestre 2021, 70% des nouvelles admissions à l'Établissement pour Mineurs de Meyzieu concernaient des

médicaments génère des phénomènes de violence en groupe autant qu'il impacte la santé physique et psychique des jeunes concernés. Dans l'accès au logement comme à des ressources financières, le manque de perspectives amène à de nombreuses pratiques informelles ou illégales problématiques : hébergement chez un tiers contre « services » et générant des dettes importantes ; exploitation par des tiers légalement présents sur le territoire et « sous-contractant » des activités de livraison de repas à vélo, scooter et trottinettes ; obligation à commettre des délits (revente de stupéfiants, vols à l'arraché, revente de cigarettes à la sauvette).

#### 5. Les personnes sans-abri souvent caractérisées comme « grands marginaux »

Le secteur Péri est un lieu de passage ou de répit pour de nombreuses personnes sans-abri, françaises ou étrangères, connaissant de longs parcours de rue, hors et dans la métropole. Au-delà de la place elle-même, de nombreux espaces sont utilisés comme lieux de sociabilité ou de consommation, ou lieu de manche (supermarchés, boulangeries, etc.). Par ailleurs, cette fréquentation est liée à la présence de nombreuses associations et structures sur le secteur, tel que le Foyer Gabriel Rosset du Foyer Notre Dame des Sans-Abri, l'accueil de jour Saint-André de la même association, le Centre d'Accueil et d'Orientation de l'association Le Mas, entre autres. Plusieurs hébergements dans le parc diffus, ou en hôtel, se situent également dans le secteur.

Les profils des personnes concernées sont divers, autant que les problématiques auxquelles ils sont confrontés. Au-delà des aspects de ressources financières et d'accès au logement, les enjeux liés à la santé mentale, aux consommations à risques, à la santé physique sont très présents. De nombreuses situations de non-recours à l'hébergement et au logement sont relevées par les intervenants, liées notamment à l'inadaptation de nombreuses structures (non-accueil des animaux, promiscuité, etc.) et au manque de places disponibles qui décourage les démarches<sup>6</sup>.

### 3.2 Les enjeux communs liés aux précarités et phénomènes d'emprise

L'entrée par les « publics » comporte un certain intérêt, et permet d'identifier certaines problématiques spécifiques importantes à prendre en compte dans le travail d'accompagnement social. Ainsi, par exemple, les actions spécifiques initiées récemment pour répondre aux situations de mineurs et jeunes en errance sous emprise de médicaments.

Cependant, dans une approche de politique publique territoriale, il semble pertinent de se décaler de cette entrée pour une analyse transversale des enjeux et problématiques rencontrées par les personnes concernées.

#### 1. La précarité résidentielle comme problème nodal

La problématique du logement est le premier enjeu soulevé par les acteurs associatifs et publics rencontrés en entretien. Ceci est confirmé par l'enquête menée par l'ALTM auprès des usagers de la place : sur les 166 personnes ayant répondu à la question, 113 personnes (70%) sont sans-domicile. Parmi elles, 45 personnes indiquent être hébergées chez un tiers, ce qui représente une forme de « zone grise » du sans-abrisme, cette forme d'hébergement pouvant recouvrir un large ensemble de situations en termes de précarité ou d'emprise. Plus de 16% (28 personnes) indiquent vivre en squat, 22 d'entre elles se définissent comme sans-abri, et 18 vivent en hébergement d'urgence ou de courte durée. Une majorité des personnes vit en dehors du secteur Péri, soit à Lyon, soit dans des communes de la Métropole.

Ces éléments sont le miroir localisé de la crise du logement et de l'hébergement connue à l'échelle nationale comme à l'échelle locale. Ainsi, selon la Maison de la Veille Sociale <sup>7</sup>, en 2022, plus de 12 000 personnes sollicitent en vain une place d'urgence dans le territoire de la Métropole de Lyon. En moyenne, il faut attendre 18 mois dans la rue pour espérer être mis à l'abri, bien davantage si la famille excède quatre personnes et plus encore si l'on

---

MNA algériens, alors que fin 2018, les jeunes Algériens représentaient 30% des mineurs incarcérés. Ces chiffres sont relativement similaires à d'autres métropoles (Paris, Bordeaux, Nantes, ...). (Données issues du rapport de l'association Trajectoires).

<sup>6</sup> Voir notamment :

- Lévy, Julien. « Rester Dans La Rue Plutôt Qu'aller En Centre d'urgence : Comprendre Le Choix Des sans-abri ». *The Conversation*, 2018.
- Gardella, Édouard. « Comprendre le refus de l'hébergement d'urgence par les sans-abri ». *Métropolitiques*, 4 avril 2019.

<sup>7</sup> Données issu des chiffres clefs du bilan de l'année 2022 de la Maison de la Veille Sociale du Rhône

n'a pas d'enfant ou que l'on ne présente pas de pathologie de santé. Ainsi, malgré le développement de la politique du Logement d'abord sur le territoire de la Métropole, ainsi que d'un ensemble d'initiatives portées par l'Etat comme les collectivités (dont les réponses inscrites dans les « politiques d'hospitalité » de la Métropole, de la Ville de Lyon ou de Villeurbanne), la réalité du sans-abrisme sur le territoire demeure prégnante ; le secteur Péri en est une sorte de baromètre visible.

Or, au-delà des effets de l'absence de logement personnel sur la vie quotidienne des personnes, cette situation a également un impact fort en termes d'accès aux droits et services. Comme le souligne l'approche du Logement d'abord, l'accès au logement est en effet, avec l'emploi, un levier essentiel dans la mobilisation des autres droits et services, et dans la capacité des personnes à investir d'autres dimensions, telles que la santé.

- › *Phénomènes d'emprise liés à cette précarité : Marchands de sommeil ; Hébergement contre services ; location de cabanes sur les bidonvilles ; système d'emprunt et d'usure.*

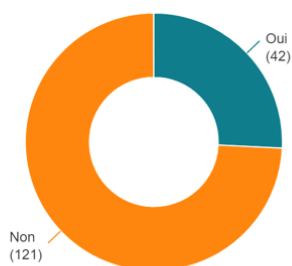
## 2. La précarité économique et ses corollaires

L'ensemble des personnes concernées se trouve dans une situation économique précaire, pour beaucoup sans ressources fixes. Cette précarité est d'abord due à un accès limité au marché de l'emploi.

Pour illustrer ces situations, parmi les 163 personnes interrogées par l'ALTM et ayant répondu à cette question, 114 (70%) étaient sans emploi. Parmi les 49 personnes occupant un emploi, 21 étaient en CDI, 9 en CDD. Les 18 situations « autres » concernaient majoritairement des personnes en emploi non déclaré (8), mais également en auto-entreprise (3).

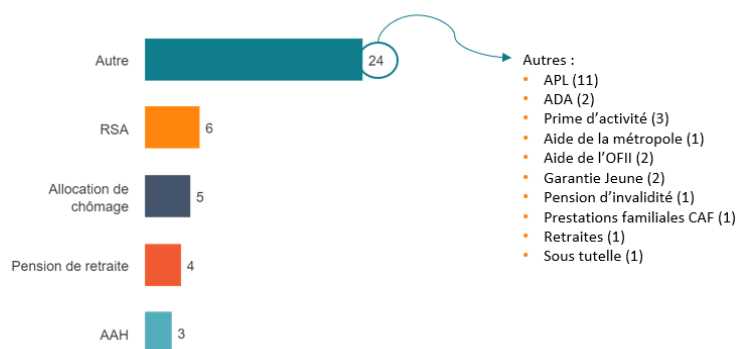
Etes-vous bénéficiaire d'une ou plusieurs aides sociales ?

Réponses effectives : 163



Laquelle / Lesquelles ?

Réponses effectives : 42



La problématique de l'emploi chez les personnes fréquentant la secteur Péri est à croiser avec les situations administratives, une majorité des personnes étant, comme nous l'avons vu, en situation d'attente de régularisation ou de droits incomplets. Ainsi, l'enquête menée par l'ALTM montre une sur représentation des personnes sans emploi formel ou informel (46 personnes sur 52).

Par ailleurs, la précarité économique des personnes fréquentant la place est due à de nombreuses situations de non-recours à certaines prestations sociales comme la pension de retraite, le Revenu de Solidarité Active (RSA), l'Allocation pour les Adultes Handicapés (AAH), etc. Ici encore, ces phénomènes sont liés en partie à la situation administrative, comme l'illustre l'enquête menée par l'ALTM : si 36% des personnes avec droits (personnes réfugiées, sous protection subsidiaire ou temporaire, ressortissants européens) déclarent bénéficier de prestations sociales, ce taux tombe à 4% (2 sur 52) chez les personnes primo-arrivantes récentes, et à 14% (2 sur 14) chez les personnes en attente d'une réponse suite à leur demande d'asile.

- › *Phénomènes d'emprise liés à cette précarité : obligations à commettre des délits ; réseaux de revente de produits stupéfiants ; sous-traitance illégale d'emplois précarisés (livraison de repas)*

### **3. La précarité sanitaire**

La dimension sanitaire est un enjeu fort soulevé par la majorité des acteurs rencontrés, qui croise un ensemble de problématiques touchant à la santé primaire, mais également à la santé mentale, aux situations de handicap ou au vieillissement notamment chez les anciens travailleurs d'Afrique du Nord. En termes de santé mentale, divers intervenants mentionnent de forts traumatismes liés à la fois aux parcours migratoires difficiles, aux violences rencontrées dans la rue ou dans les habitats précaires, aux incertitudes fortes quant à l'avenir proche.

Sont également présentes, comme mentionné plus haut, un ensemble de problématiques liées à la consommation de stupéfiants de divers ordres (cocaïne, héroïne, haschich, mésusage de médicaments, etc.), souvent par les personnes les plus jeunes.

Ces situations sanitaires préoccupantes ont généré un ensemble de nouvelles réponses associatives et publiques (Pass Mobile, Ligne 37, Darjely, etc.) dont l'un des enjeux clef est d'assurer une continuité des soins et du suivi, afin d'éviter les ruptures de soin.

- › *Phénomènes d'emprise liés à cette précarité : Consommation de stupéfiants, réseaux de trafic, revente illégale, remboursement d'emprunts*

### **4. Isolement et précarité sociale**

Il existe un phénomène d'isolement chez certaines populations, notamment les primo-arrivants (de ce fait proies faciles pour les réseaux) mais aussi pour les personnes immigrées vieillissantes, les « chibanis » et les jeunes en errance. La crise sanitaire n'a fait qu'accentuer ces phénomènes avec une rupture de l'accompagnement social et de la présence de proximité pour accrocher les nouveaux publics en précarités.

Ces phénomènes d'isolement sont accentués chez les migrants et primo-arrivants, conséquence de la barrière de la langue et du fort besoin d'apprentissage du français. C'est un des principaux freins identifiés à l'intégration sociale et l'autonomisation des personnes. Après le frein du manque de logement, la barrière de la langue apparaît comme le deuxième obstacle pour les structures dans le contact avec les publics ainsi que dans les démarches d'accès aux droits et d'accompagnement vers les droits.

- › *Phénomènes d'emprise liés à cette précarité : dépendance à des réseaux de débrouille informelle ou illégale. Détournement de certaines aides sociales par des réseaux ou tiers malveillants.*

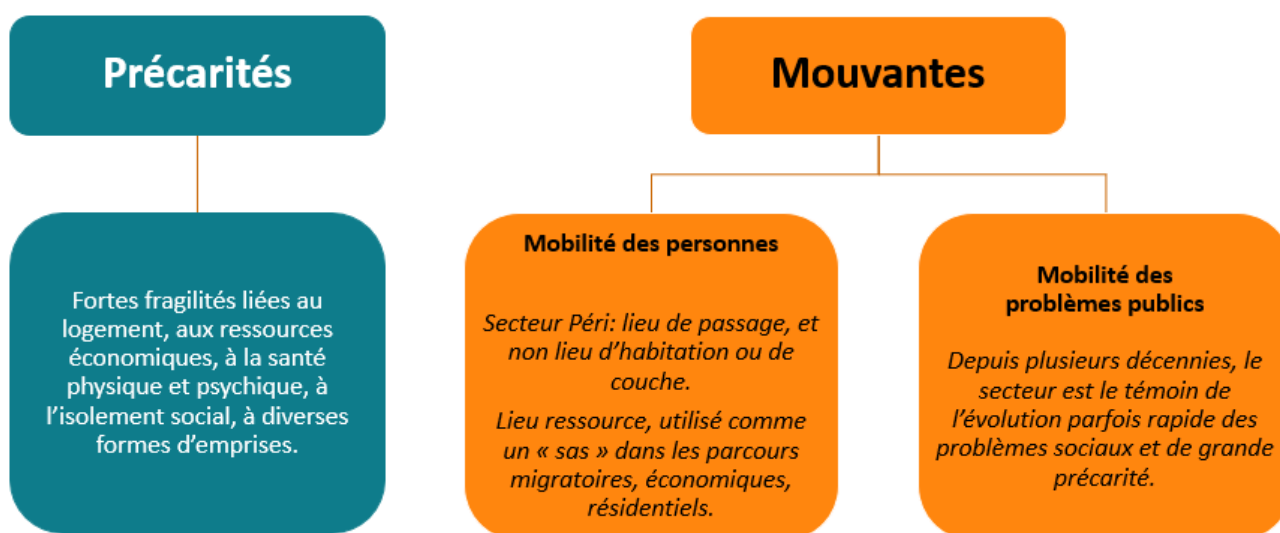
### **5. La précarité juridique liée aux politiques migratoires**

Liée en grande partie aux politiques migratoires, l'enjeu majeur de la précarité juridique constatée est celui du délai d'attente pour les demandes d'asile, reconnaissance de minorité, etc. La complexité des démarches administratives et la fracture numérique dues à la dématérialisation des procédures, accentuées par la fermeture de l'accueil dans les administrations et les institutions officielles sont un frein important pour le recours aux droits particulièrement dans des situations où le français n'est pas la langue maternelle.

- › *Phénomènes d'emprise liés à cette précarité : emprise liée à l'hébergement et l'accès rapide à des ressources économiques par des voies informelles ou illégales.*

### 3.3 En synthèse : Le secteur Péri au défi des précarités mouvantes

L'analyse des entretiens semi-directifs, des questionnaires auprès des usagers comme de la documentation disponible nous a amené à développer la notion de « précarités mouvantes », pour définir le défi principal qui se pose aux interventions sociales et de lutte contre la précarité sur le secteur. Le terme de « mouvantes » fait référence à la fois à la forte mobilité des personnes concernées, et à celle des problématiques rencontrées qui évoluent de manière rapide en lien avec un ensemble de facteurs exogènes (phénomènes migratoires, contexte économique, politiques nationales et locales). Le schéma suivant résume ces différentes dimensions.



Par de nombreux aspects, **cette réalité met en tension l'action sociale « classique »**, ainsi que les autres outils de politiques publiques, et ce à au moins deux niveaux :

- › Elle oblige à sortir de la logique de sectorisation des interventions (par exemple au niveau des Maisons de la Métropole pour les Solidarités, ou de l'approche par les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville, qui cible les habitants et non les populations de passage), pour une approche plus globale et systémique à l'échelle de la Ville et de la Métropole.
- › Les précarités mouvantes obligent également à sortir de l'approche en silos sectoriels (santé ; insertion ; addictions ; migrations, etc.), pour une approche globale des personnes et une intervention coordonnée.

**Par ailleurs, les évolutions constantes et rapides des phénomènes de précarité et d'emprise interrogent la gouvernance des réponses aux problèmes sociaux sur le secteur.** Elles incitent à de nouvelles approches en matière d'observation des phénomènes, vers un système de veille continue et réactive des problèmes sociaux (approche par les « signaux faibles »). Elles obligent à une organisation souple et réactive dans le soutien aux actions, basée sur des modalités renouvelées de coordination des acteurs publics (Etat, Métropole, collectivités) et des acteurs associatifs.

## 4 Quelles réponses apportées à ces précarités ?

---

### 4.1 Les réponses associatives et institutionnelles : les enjeux de coordination

Nous l'avons vu, les personnes précaires fréquentant le secteur Péri sont au contact de très nombreuses interventions publiques et associatives, dans des champs très divers : santé, insertion sociale, santé mentale, addictions, accès au logement, etc. Ces interventions ont lieu soit sur le secteur lui-même, soit au sein des lieux de vie (bidonvilles, squats, habitats de fortune ou hébergements dans la métropole). Le rapport d'étude présente de manière détaillée ces diverses initiatives et dispositifs. Dans cette synthèse, nous nous concentrerons sur les principaux enjeux en termes de réponses associatives et publiques, largement traversés par la question de la coordination au sein du secteur, et en dehors de celui-ci.

#### » Une offre peu connue des usagers, et un accompagnement limité du point de vue des usagers

L'un des enseignements de l'enquête menée auprès des usagers de la place est la faible connaissance par les personnes des dispositifs et prestations auxquels ils pourraient prétendre. Ainsi, plus de 60% des personnes déclarent ne connaître aucun dispositif d'accompagnement présent sur le territoire (MDMS, Pôle d'accès aux droits, point info accès droit, Olivier des Sages, etc.).

Par ailleurs, une grande majorité des personnes déclarent n'être suivi par aucun travailleur social de MDMS ou CCAS, ni par aucune association. Ces résultats peuvent cependant être discutés au regard du flou pouvant entourer la notion de « suivi », et la possible méconnaissance du rattachement de certains intervenants rencontrés par les personnes. Par ailleurs, le fait que les personnes s'estiment non accompagnées ne signifie pas qu'elles ne sont pas connues ou identifiées par les structures concernées. Nous estimons en effet, au regard des entretiens et de la présence importante d'associations et équipes mobiles sur les lieux de vie, qu'une majorité des personnes sont à minima identifiées par une ou plusieurs structures.

#### » Un relatif cloisonnement entre les interventions « sur » et « hors » secteur

Les interventions auprès des personnes usagères de la place peuvent être catégorisées en deux modalités principales :

- › Une modalité d'accueil « dans les murs », supposant que la personne prenne l'initiative de solliciter le service ou dispositif.
- › Une modalité d'« aller-vers » supposant un déplacement des intervenants sociaux directement sur les lieux de vie (squats, bidonvilles, campements, rue, etc.), ou sur les lieux d'activité (en l'occurrence le secteur Péri). Ici, si certaines interventions peuvent avoir lieu directement sur place, la plupart du temps les intervenants vont orienter vers des services de droit commun.

Précisons que ces deux modalités sont, bien sûr, complémentaires, les démarches d'allers-vers ayant en grande partie pour fonction d'orienter les personnes vers les services pour un accueil dans les murs.

Concernant l'aller-vers, un nombre important d'initiatives ont été développées ces dernières années, par une grande variété d'acteurs<sup>8</sup> :

---

<sup>8</sup> En développement exponentiel depuis quelques années, les initiatives, notamment en matière d'aller-vers, foisonnent sur la Métropole de Lyon. A ce jour on compte 93 maraudes plus ou moins actives et à l'ampleur variable en termes de secteurs couverts et de fréquence des sorties



- › **Sur les lieux de vie** : interventions entre autres de Médecins du Monde, de l'association CLASSES, de la Croix Rouge Française, de la PASS mobile Saint Luc – Saint Joseph, de l'Espace (Orspère-Samdarra), de l'ALPIL, de la maraude mixte de la Métropole, de l'équipe squats / bidonvilles de la Ville de Lyon. A noter également les interventions de nombreuses associations et initiatives citoyennes de soutien aux familles et habitants.
- › **Sur les lieux de passage et d'activités** (secteur Péri) : Interventions, entre autres, du Samu Social – Alynéa, de la maraude Jeune, de l'équipe de Ligne 37, de la PASS mobile Saint Luc – Saint Joseph, du dispositif Darjely (Dispositif d'Accompagnement en Réseau pour l'accès aux soins psychiatriques et addictologiques des Jeunes migrants en Errance à Lyon, porté par l'association Le Mas et l'Hôpital du Vinatier).

Des entretiens menés auprès des acteurs, émerge un fort enjeu de coordination entre ces deux modes « d'aller-vers » : en effet s'il semble que la majorité des personnes soient suivies ou à minima identifiées sur les lieux de vie, il n'existe que peu de lien entre les interventions, pouvant générer soit des doublons dans l'accompagnement, soit des incohérences dans les réponses apportées.

La question posée ici est celle du lien entre interventions très sectorisées et interventions hors secteur, en l'occurrence sur l'ensemble du territoire métropolitain, visant cependant les mêmes personnes.

#### Focus sur l'expérimentation « Ligne 37 »<sup>9</sup>

Ligne 37 est un service médico-social naissant, créé en octobre 2022 en vue d'accompagner les jeunes étrangers en errance et parfois mineurs sur la place Gabriel Péri et ses environs. Piloté par le MAS, le projet est également porté par les associations ALYNEA et CAPSO. Son élaboration, sa fondation et son organisation font suite à un appel à manifestation d'intérêt regroupant l'Etat, l'ARS, le Ministère de la Justice, la Métropole et la Ville de Lyon.

Le personnel de service regroupe un coordinateur de service, des éducateurs, infirmière, médiatrice santé, psychologue et médecin, tous ayant suivi une formation socle, dispensé par les associations partenaires du projet.

L'organisation pluri-disciplinaire du service vise à identifier et à favoriser une prise en compte globale des difficultés du public cible. Les différentes formes d'emprises dénombrées sont appréhendées, traitées et suivi avec le concours de services médico-psychologiques dédiés. L'équipe favorise la coordination des différents partenaires associés, en tenant compte des dynamiques du territoire.

L'action menée repose sur de l'aller-vers et l'inscription du service dans l'espace public du secteur Péri et est centrée sur l'établissement de liens de confiance avec tout mineur et jeune adulte étranger connaissant une situation d'errance sur le secteur. Dans la pratique, elle intervient au moins en binôme, deux à trois fois par jour, de 11h à 22h et 5 jours sur 7.

A ce jour, 173 tournées exploratoires ont été réalisées, dont 100 sur la place Gabriel Péri. D'après les premiers résultats sur les tournées exploratoires <sup>10</sup>:

- 80 personnes accueillies en file active
- 64% sont âgés de 18 à 25 ans
- 56,1% sont originaires du Magreb dont 51,2% de nationalité algérienne
- 42% du public ayant déclaré sa situation est sans droit de séjour
- 21% ont une demande de régularisation administrative en cours de traitement

<sup>9</sup> Source : Bilan intermédiaire Ligne 37 – Fin de 1<sup>er</sup> trimestre, 20/01/2023

<sup>10</sup> Données du COTECH Péri en date du 1<sup>er</sup> mars 2023



- Le sans-abrisme ou précarité résidentielle concerne plus de 68% du public rencontré
- Les ressources de 25% du public proviennent de la vente de produits psychoactifs qu'il consomme également.

#### » Aller vers qui, et « pour les amener vers quoi » ?

La mission des dispositifs d'aller-vers s'appuie principalement sur de l'orientation, de l'information et de l'accompagnement dans les démarches, selon les besoins identifiés. Néanmoins, les tensions dont témoignent les acteurs sur les niveaux de saturation des dispositifs, questionnent sur l'orientation qui est faite par les structures d'aller-vers, vers des structures qui sont dans l'incapacité de répondre aux besoins des publics, par manque de moyens humains et financiers mais surtout du fait d'une **demande trop importante et impossible à gérer sur la durée**.

#### » La difficile articulation avec la dimension sécuritaire : le cas de la présence policière sur la place

En réponse aux problématiques de sécurité que pose le secteur Péri, et notamment la place Gabriel Péri, les forces de l'ordre (Police municipale et Police nationale) se relaient pour assurer une présence quasiment permanente sur le territoire. Cette présence complique les actions d'aller-vers et de prévention spécialisée, il y a une rupture du lien constatée, qui s'explique par la méfiance constante des usagers dans l'espace. Il s'agit ici d'un public usager, souvent sans droit et qui fuit la présence policière par crainte, ce qui complique davantage les rencontres et l'accompagnement social.

#### 4.2 Au-delà des interventions institutionnelles et associatives : penser le secteur Péri comme un dispositif informel d'hospitalité

Comme nous l'avons évoqué, depuis des décennies, le secteur Gabriel Péri et plus particulièrement la place du même nom jouent un rôle de lieu ressource et de sociabilité pour de nombreuses personnes, majoritairement étrangères et précaires. Ceci génère une fréquentation quotidienne du secteur par des personnes n'y résidant pas, mais venant y pratiquer un ensemble d'activités, légales ou illégales, et y chercher des ressources.

A l'heure du développement de « politiques locales d'hospitalité » par les collectivités locales<sup>11</sup> il semble pertinent de s'interroger sur les fonctions que joue aujourd'hui, et pourrait jouer demain, « l'écosystème Péri » au sein de ces politiques locales. Pris sous cet angle le secteur pourrait ainsi être perçu comme un outil de la politique publique d'hospitalité (plus que comme un frein ou un problème), répondant à des besoins importants pour les personnes étrangères, primo-arrivantes ou non :

- › Besoins d'information sur les services existants en matière d'aide sociale.
- › Besoins liés à la recherche d'emploi formel ou informel, parfois à la journée.
- › Besoins de ressources financières immédiates de subsistance.
- › Besoins alimentaires à faible coût, et adapté aux habitudes alimentaires
- › Besoins de sociabilité entre ressortissants d'un même pays,
- › Besoins d'interprétariat entre personnes parlant la même langue

Certaines réponses apportées par les acteurs de l'« écosystème Péri » informel permettent effectivement – et de manière légale - de résoudre certaines situations problématiques, de soutenir les personnes dans des périodes de

<sup>11</sup> Notamment la Métropole de Lyon via l'un des axes du nouveau projet Métropolitain des Solidarités et la mise en place d'une « Mission hospitalité », la Ville de Lyon à travers un plan d'action Hospitalité, ou encore la Ville de Villeurbanne.

grande précarité et fragilité, de pallier de manière momentanée ou plus durable à l'absence de réponses institutionnelles ou associatives. **L'écosystème du secteur Péri agit ici en partie comme un dispositif citoyen d'accueil, de soutien et d'hospitalité, qui peut jouer un rôle essentiel dans le parcours des personnes.** Le secteur Péri peut alors être perçu comme un sas, un lieu de passage positif permettant des parcours ascendants en termes d'intégration à la ville.

Par ailleurs, l'une des problématiques centrales ici est liée à l'instrumentalisation de ces besoins par certains groupes ou réseaux, qui développent un ensemble de réponses, motivées par leurs propres profits. Les entretiens menés, comme de nombreux travaux, mettent ainsi en lumière d'importants phénomènes d'emprises voire d'exploitation ou de traite d'êtres humains. De sas, le secteur devient une nasse qui limite les possibilités d'insertion, pousse à développer un ensemble d'activités illégales voire délinquantes, dans des systèmes d'emprise et de dons / contre dons.

De notre point de vue, la réflexion politique à long terme autour du secteur doit donc répondre à cette question : comment d'une part valoriser, mobiliser et soutenir la fonction d'accueil et d'hospitalité de l'écosystème Péri au sein des nouvelles politiques locales, et comment d'autre part limiter et sanctionner les pratiques d'emprises et d'exploitation, visant les personnes précaires fréquentant le secteur.

## 5 Répondre aux précarités mouvantes : les souhaitables et les manques identifiés

---

Dans le cadre de réunions de travail, à partir d'une première trame esquissée par Pluricité, plusieurs propositions de pistes d'actions et de préconisations ont été élaborées, en lien avec la MQA et la mission Gabriel Péri, et vont être portées à discussions avec le CCAS, la MMIE et l'Etat.

Ces recommandations ont vocation à donner corps aux résultats de la présente étude afin que les précarités mouvantes soient intégrées dans les démarches en cours et/ou à venir, en réponse aux problématiques multiples révélées par cette étude.

### 5.1 Objectif général du Volet social du plan d'action Péri

L'objectif transversal du volet social du plan d'action consiste à **garantir un accès optimal aux droits des personnes précaires usagères du secteur**, en considérant les spécificités des besoins de chaque situation.

- Les préconisations et pistes d'action visent ainsi à **répondre aux nombreuses situations de non-recours observés sur le secteur** en termes d'accès aux droits, aux prestations, aux soins, à la protection et à l'accompagnement social.
- Considérant l'évolution rapide et constante/permanente de l'écosystème constituant le secteur Péri, il apparaît nécessaire de développer des **outils et des processus adaptables et réactifs**
- L'ensemble des actions implique par ailleurs une **forte coordination des acteurs publics, des acteurs associatifs, et des initiatives citoyennes ou informelles.**



## 5.2 Vision synthétique

1. Renforcer la coordination des actions **d'aller – vers**
2. Faciliter l'accès et la continuité des **parcours de soin**
3. Renforcer par tous moyens l'accès à **l'hébergement et au logement**
4. Assurer l'apprentissage systématique de la **langue française**
5. Expérimenter des modalités innovantes **d'accès à l'emploi** aux étrangers
6. Développer une politique dédiée à l'accompagnement des **jeunes en errance**

### Graduation des interventions publique nécessaire

Afin d'apprécier plus finement les enjeux et les défis liés aux préconisations et pistes de travail évoquées ci-après, une gradation de trois niveaux de « forces » a été définie, elle place les niveaux d'intervention publique attendus pour répondre aux enjeux d'accompagnement des publics en grande précarité sur le secteur Péri



## 5.3 Les recommandations stratégiques et opérationnelles complémentaires

### ACTION 1 - Renforcer la coordination des actions d'aller-vers

- 1 > Mise en place d'un groupe de travail de l'ensemble des acteurs de « maraudes » présents sur le secteur
- 2 > **Elargissement des maraudes institutionnelles (maraudes Métropole / mission squat bidonville CCAS) aux lieux d'activités (espace public)**

### ACTION 2 - Faciliter l'accès et la continuité des parcours de soin

- 1 > Pérenniser et renforcer le groupe de travail santé
- 2 > Mieux diffuser l'information disponible sur les structures de soin, en priorité via le GUS et Watizat et veiller à leur actualisation / enrichissement régulier
- 3 > Analyse fonctionnelle des besoins pour **l'ouverture d'un point d'accès aux soins permanent** pour les usagers et habitants, bien identifié par tous

### ACTION 3 - Renforcer par tous les moyens l'accès à l'hébergement et au logement

- 2 > Groupe de travail avec les acteurs publics clefs de l'accès au Logement (DDETS, MVS, Métropole/Logement d'abord, Ville...) : présentation des conclusions de la mission, échange sur la Stratégie "précarités mouvantes".

- 3 > Accélérer les processus de résorption : Identification et caractérisation des squats/bidonvilles sur le secteur et - en lien avec les politiques locales d'hospitalité et de résorption de l'habitat précaire -, identifier **les expérimentations possibles d'habitat intercalaire / conventions squats sur le secteur**
- 3 > Initier une recherche-action spécifique sur la situation des Chibanis en précarité, centrée sur les réponses en matière d'habitat et d'accès aux ressources.
- 1 > Via les acteurs des maraudes et de l'aller vers, tendre vers 100% de domiciliation administrative des usagers de la place, et leur enregistrement à la MVS.

#### **ACTION 4 - Assurer l'apprentissage systématique de la langue française**

- 2 > Augmenter l'accès à des interprètes sans condition
- > **Etoffer l'offre d'apprentissage du français disponible sur le territoire QVA**
- 2 > Développer une offre de service d'écrivain public en lien avec l'interprétariat

#### **ACTION 5 - Expérimenter des modalités innovantes d'accès à l'emploi aux étrangers**

- > **Pour les personnes en situation régulière :**
  - 1 • Renforcer l'information et l'orientation vers les dispositifs pour personnes très éloignées de l'emploi
  - 1 • Renforcer l'accompagnement des personnes immigrés vieillissante pour un accès à l'ensemble des ressources et en premier lieu le droit à la retraite
- > **Pour les personnes sans droit ni titre :**
  - 3 • Etude comparative des différentes expérimentations d'accès à l'emploi pour les exilés, étrangers
  - 3 • Etudier l'opportunité d'une expérimentation pour l'accès à l'emploi des personnes exilés, avec des financements dédiés, selon les résultats de l'étude comparative

#### **ACTION 6 - Développer une politique dédiée à l'accompagnement des jeunes en errance**

- 2 > Garantir la **bonne articulation et le suivi – évaluation de l'ensemble des dispositifs** autour des jeunes en errance sur le secteur Péri
- 1 > Travailler l'accès aux nouveaux dispositifs accessibles aux jeunes majeurs (RSJ, CEJ, etc.)
- > Augmenter les moyens de prise en charge et de mise à l'abri, par l'ASE, des jeunes reconnus MNA (pour éviter une saturation des travailleurs sociaux et un report de la prise en charge sur les associations)
- 2
- 1 > Revoir la géographie d'intervention de la prévention spécialisée pour une intervention cohérente et efficiente sur le secteur Péri

## 6 ANNEXES

### 6.1 Annexe 1 : liste des structures et institutions rencontrées

Tableau des entretiens réalisés auprès des structures

Structure	Poste
ACOLEA– Service de Prévention Spécialisée	Chef de service prévention spécialisée
	Directeur
	Educateur de prévention spécialisée
ADES	Médiatrice santé Moncey-Voltaire
ALTM	Manager du pôle médiation sociale territoires
	Directrice opérationnelle
Alynea : Maraude jeunes	Coordinateur
Alynea : Service urgence Samu social	Responsable Samu Social Alynea
	Travailleur social
	Travailleur social
	Travailleur social
Arche De Noe	Directeur
BAGAGE RUE	Responsable
Bains douches Delessert	Responsable du pôle alimentaire et des bains douches B. Delessert / CCAS
Centre social Bonnefoi	Coordinateur Accès aux droits
	Coordinatrice solidarités
Da Ti Seni / La maison du Bien Être	Directrice
Entourage	Responsable de l'antenne de Lyon
Escales solidaires (habitat et humanisme)	Chef de service
Forum réfugiés	directrice 1er accueil
La tablée des gones	Responsable du pôle alimentaire et des bains douches B. Delessert / CCAS
L'espace ORSPERE SAMDARA	Coordinatrice
L'olivier des sages	Directrice
Médecins du monde	Coordinatrice générale
Métropole de Lyon - Maraude mixte	Travailleur social référent « Maraudes Mixtes »
PASS Saint Luc Saint Jo	Responsable service social / PASS
PAUSE DIABOLO	Travailleuse sociale Educatrice Spécialisée
	Responsable addiction
Police municipale	Directeur PM
	Chef du Groupe Opérationnel Mobile
	Directrice police de proximité
CCAS Cellule squats - bidonvilles	Responsable

Entretiens complémentaires d'approfondissement et de travail sur les recommandations :

- **DDETS** : Sous-préfet du Rhône, Directeur adjoint
- **Métropole de Lyon** :
  - › Service social, Territoire Lyon 7/8,

- › Directrice Générale Adjointe de la Délégation Solidarités, Habitat et Education
- › Directeur Insertion et Emploi
- **Ville de Lyon :**
  - › **CCAS** : Directeur du CCAS, Directrice Générale Adjointe à la Jeunesse, Education, Enfance, Sports et Inclusion à la Ville de Lyon
  - › **Mission Quartiers Anciens** : Responsable, chargées de mission développement social
  - › Projet de Transformation du Secteur Péri : Directrice
  - › Groupe de travail santé/social sur le secteur Péri

## 6.2 Annexe 2 : bibliographie indicative

### » Enquêtes et études

- › Sur&tis, Etude relative à la Place Gabriel Péri – Lyon 3<sup>e</sup>/7<sup>e</sup> en matière de sécurité et tranquillité publiques, 2019
- › Logement d’abord, Qualifier des besoins, Enquête auprès des personnes en situation de sans-abrisme, 2019
- › Les dossiers de la MRIE, Ethnographie de la place Gabriel Péri, observation d’un espace populaire lyonnais, 2013
- › Baromètre du non-recours Ville de Lyon & Odenore (2022)
- › Trajectoires, Diagnostic sur les jeunes étrangers en errance à Lyon, 2021
- › CAARUD Pause Diabolo, Les mésusages de médicaments chez les mineur.e.s non accompagn.e.s, les mineur.e.s non reconnu.e.s et les mineur.e.s en prostitution, 2021
- › Ecole Ocellia pour Alynea, Etude des besoins des acteurs de maraude sur la Métropole de Lyon, 2022

### » Rapports d’activités

- › Rapport d’activité de Pause Diabolo
- › Rapport d’activité Maraude Jeunes – A. Ruptures, 2021
- › Rapport d’activité de la PASS Saint Luc Saint Jo
- › Rapport d’activité Forum Réfugiés – Cosi, 2021
- › Bilan annuel – ADES du Rhône sur le 3<sup>e</sup> arrondissement, 2021
- › Compte-rendu des groupes de travail 2022 :
  - Santé et social
  - Emploi et insertion
  - Réappropriation de l’espace public

### » Plan d’action Etat / collectivités

- › Plan d’action Péri de la Ville de Lyon, 2021
- › Plan Hospitalité Ville de Lyon, 2023
- › Dossier de presse Grand Lyon, Métropole accueillante et hospitalière, 2021
- › CCAS de Lyon, Projet social 2021 – 2016
- › Métropole de Lyon, Plan Métropolitain des Solidarités, 2023



© Pluricité 2023. Tous droits réservés.

Ce document confidentiel est établi à l'attention exclusive de son destinataire. Toute modification, reproduction ou partage des informations contenues dans ce document est strictement interdite